
ADDENDA

Projet : **CONSULTANT PRINCIPAL EN ÉVALUATION FONCIÈRE À
WINNIPEG ET À BRANDON, AU MANITOBA**

**Date de clôture de la
demande de propositions :** 7 mai 2024

Demande de propositions n° : 2024-0001-LD

Date : 2024-04-29 **Addenda n° :** 1 (Un)

Veillez prendre note des modifications, corrections, ajouts, retraits, renseignements ou instructions ci-joints ayant trait à la demande de propositions et procéder en conséquence.

Description de l'addenda :

1. Pourriez-vous fournir plus de détails sur les types de services additionnels qui sont habituellement demandés dans la catégorie des services à tarif horaire fixe?
 - Les services entrant de la catégorie des services à tarif horaire fixe sont ceux qui ne seraient pas fournis en tant que services de base (à honoraires proportionnels).
2. Quel type de consultant cherchez-vous et à quoi ressemble une mission de conseil réussie, selon vous?
 - Les soumissionnaires seront évalués à la lumière des critères précisés à la section 5.2 de la demande de propositions avec négociations.
3. Y a-t-il certains aspects des missions de conseil antérieures que vous avez trouvés efficaces ou problématiques?
 - Logement Manitoba n'est pas en mesure de commenter les missions et les activités antérieures des consultants.
4. Quelles sont vos préférences quant aux voies de communication et à la fréquence des mises au point pendant le projet?
 - Logement Manitoba s'attend à ce que le soumissionnaire décrive comment et quand il fera le point sur le projet dans l'ensemble de sa proposition.

Fin de l'addenda n° 1

Le présent addenda est incorporé à la demande de propositions et fait partie des documents contractuels.